

Dans la presque île de Gallipoli sous le soleil

(De notre envoyé spécial)

Pointe d'Europe, Mai... On n'a pas encore pris le Haricot. Vous ne savez pas ce que c'est que le Haricot ? C'est un petit pic qui se trouve devant la 216.

— D'où viens-tu ? demande un poilu à un autre.

L'autre répond :

— Du Haricot.

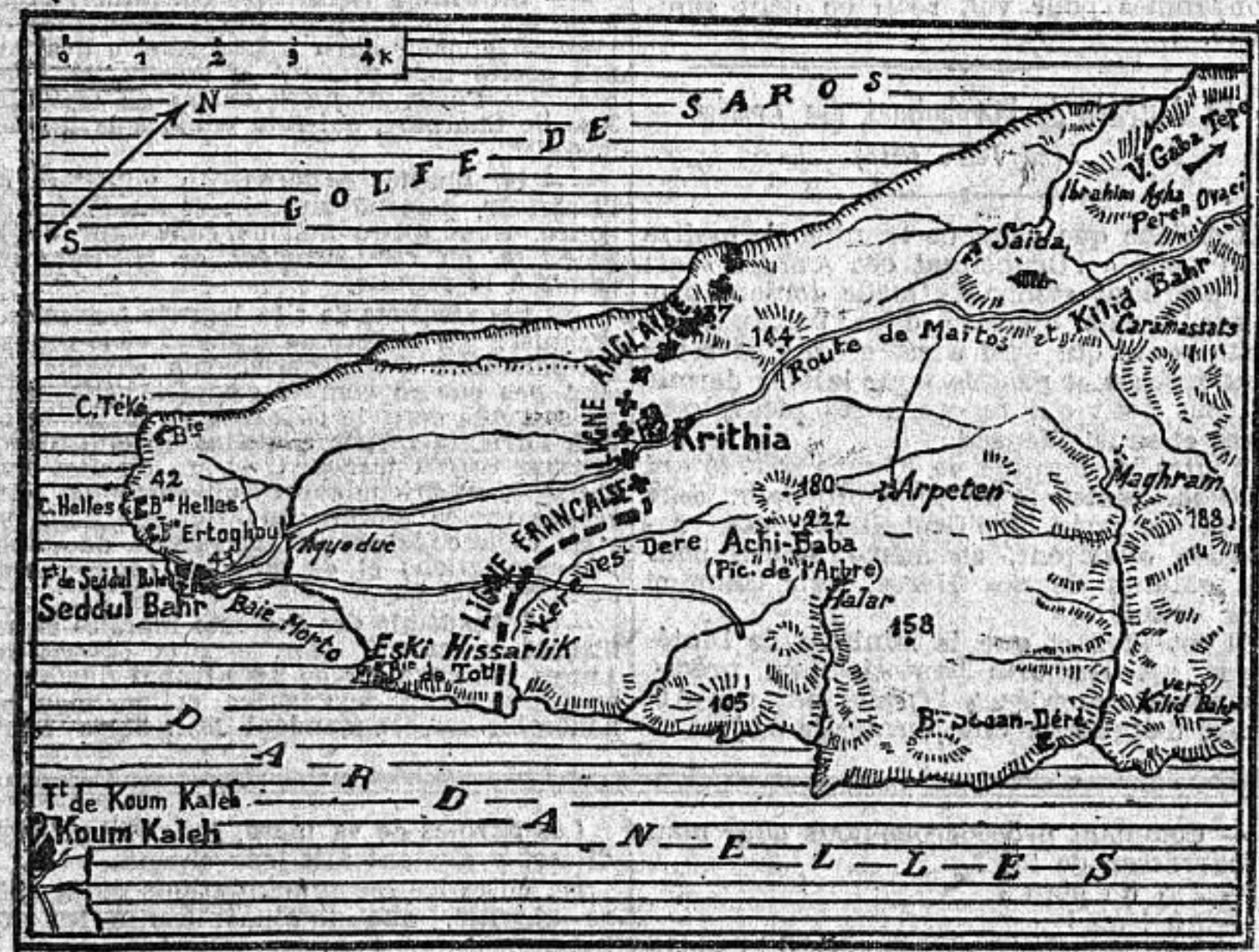
Ils l'ont appelé Haricot, sans doute parce qu'il est petit, qu'ils le jugent sans importance ; ce n'est pas sa forme que ce pic doit son nom, il n'a rien d'un haricot. Ils parlent de lui sans respect, ils l'auront avec la pointe de la baïonnette. Ils disent : « ce haricot » du même ton que l'on prononce : ce vaurien ; il ne leur en impose pas. Tandis que la 216, pour la 216, il faudra pousser avec la baïonnette jusqu'au canon du fusil, cette cote est une trinité : c'est à la fois la 216, Allisi-Baba, le Pic de l'Arbre. Toutes les journées, toutes les nuits, on ne parle que d'elle.

Par moment, vous entendez un poilu qui, faisant son signe de croix, s'écrit : « Au nom de la 216, d'Allisi-Baba, du Pic de l'Arbre, ainsi soit-il, Turcs fichez-nous la paix, je veux pioncer. »

Sur l'air de "Tipperary"

A notre gauche sont nos amis les Anglais. Quoique le soir ils chantent des psaumes en souvenir de leurs camarades tombés, ce ne sont que des rêveurs. Sans nier le sentiment qui les inspire, ils semblent surtout sensibles à la beauté du chœur qu'ils font ainsi monter dans la nuit. Ils regardent fixement, mais il n'y a pas de vague dans cette immobilité, c'est pour sonner ce qu'ils ont devant les yeux. Ils fredonnent une rengaine, mais comme on siffle, pour s'occuper, non pour laisser leur esprit s'envoler sur une rêverie. Le mirage ne les gêne pas plus que leur pantalon. Ils ont coupé leur pantalon au-dessus des genoux. On dirait de grands bébés prêts à courir sur la plage, les cuisses à demi nues. Au moment de la relève, la compagnie qui part aux tranchées est précédée de deux cornemuses. Les cornemuses jouent l'air de "Tipperary". Ils vont au feu avec la même chanson qui fait tourner leurs petites danseuses dans nos music-halls internationaux.

Que de races ici ! Plus haut, à Gubat-Tépé, seuls, séparés complètement du front, les Australiens, en tréfiliers, se sont installés sur la cote 35. C'est de là qu'ils sont descendus dans une vallée de la mort. Ces chasseurs d'opossom, ces mineurs d'or, le cou nu, les jambes nues, ne combattent pas : ils sabrent. Rester dans les tranchées, tirer à l'abri d'un arbre, est-ce qu'on a vu ça en Australie ? D'ailleurs, ils sont trop grands, trop larges, trop costauds. La guerre ? Mais c'est faire des moulins avec une lame d'acier tranchante. On veut les mé-



nager ? On veut leur prouver que ce n'est plus de cette façon que l'on se tue ? Est-ce qu'elle regarde les autres la façon qu'ils préfèrent ? Et ils y vont avec leur belle poitrine en avant, avec leur chapeau à la Morès et leur amonieur qu'ils appellent le pilote du ciel.

« Y a bon tout de même »

Et nos Sénégalais ? Car sur ce front le plus petit de tous, il ne manque qu'un peuple pour que les cinq parties du monde y soient coude à coude. Dans ces sept kilomètres on peut voir à la fois l'Europe, l'Afrique, l'Océanie, l'Asie : l'Asie avec les Hindous.

Nos Sénégalais ont en ce moment un grave souci. Ils sont persuadés que les Turcs rampent la nuit et viennent, quand ils dorment, arracher leur baïonnette de leur fusil. A force de mener la danse, des baïonnettes ne sont plus bien accrochées. On en perd, on en trouve sur le rebord de la tranchée. Les Sénégalais, à leur réveil, sont secoués d'une intense colère. D'autant plus qu'ils se sont laissés dire que les Turcs les appelaient les nègres. Les nègres ? Ah ! par Gouraud — ils jurent beaucoup par Gouraud — ils verront si des Sénégalais sont des nègres.

Ce sont des enfants. L'âge ne leur donne pas de gravité. Ils sont touchés de candeur, de confiance, d'irréflexion.

Albert LONDRES.

L'assainissement des champs de bataille

Que deviendront
les tombes fleuries ?

On va procéder sur le front à des expériences dont le public attendra les résultats avec une angoisse d'autant plus vive qu'elles touchent à notre culte des morts et risquent d'annuler les espérances suprêmes où de trop nombreuses familles, hélas ! ont enfoncé jusqu'ici la gloire de leur deuil et la résignation de leur douleur.

La Commission d'hygiène de la Chambre a, en effet, sur le rapport de M. Lucien Dumont, saisi le gouvernement d'une proposition de loi tendant à l'incinération des soldats non identifiés, morts sur le champ de bataille. Elle s'inspire évidemment de la préoccupation la plus louable, celle de préserver le pays d'épidémies et de contagions redoutables.

De toute cette corruption, que les pluies et les fortes chaleurs activent dans ce sol disputé avec tant d'acharnement, où les nécessités d'une âpre lutte sans répit et sans merci ne permettent que des inhumations rapides si souvent retournées ensuite par les obus, quel fléau plus terrifiant encore que cette terrible guerre ne peut-il pas sortir quelque jour ?

« L'incinération seule est vraiment efficace, et s'impose, nous dit à ce sujet le docteur Pottevin, député du Tarn-et-Garonne, l'un des esprits les plus éclairés de notre corps médical. Sur ce principe, il y a accord unanime au sein de la commission. Les divergences, fort légères, d'ailleurs, ne portent que sur les modalités de l'exécution. Et pour nous en ôter les doutes, quel meilleur moyen que l'expérience ? Aussi, avons-nous demandé qu'il y ait recours sans plus tarder. Et demain soir, dimanche, se met en route pour le lieu choisi par les autorités militaires une députation composée de MM. Navarre, Lucien Dumont et Merlin, membres de la commission d'hygiène, qu'accompagneront MM. Barrier, inspecteur général des écoles vétérinaires et président de la Société pour l'incinération ; le docteur Thierry, chef du service de l'assainissement de Paris, et moi-même. Comment les choses se passeront-elles ? Nous n'en avons pas été informés. Le ministère de l'Intérieur, par lettre personnelle, nous convie simplement aux funérailles expériences que notre souci de la salubrité publique nous a fait un devoir de réclamer. Nos sœurs simplement que c'est dans l'Est. Je puis vous rappeler qu'après la guerre de 1870, le chimiste Crétet opéra l'assainissement du champ de bataille de Sedan par la crémation au moyen du goudron et du pétrole. On y occupa environ 200 hommes pendant plusieurs semaines. Durant aussi la guerre russo-japonaise, l'incinération fut systématiquement employée par les Japonais. »

Les objections

Au sortir de cette consultation, nous nous sommes demandé si la Commission d'hygiène n'était pas allée trop vite en besogne, et si elle s'était suffisamment attachée de l'opinion d'un pays demeuré attaché au culte de l'image matérielle de ses morts.

A qui tombe pour la patrie allez-vous demander encore le sacrifice de cette chère illusion qu'il dormira, le moins, son dernier sommeil, veillé par l'ange de la gloire, sous cette terre qu'il a défendue ? Allez-vous décevoir tant de cœurs désolés qui n'attendent qu'après le jour où, s'ouvrant, pour eux, les saints pèlerinages, ils iront effeuiller la fleur du souvenir sur les terres fraîchement remuées ?

Outre ce sentiment intime, il y a aussi pour un grand nombre de personnes une objection d'ordre religieux.

Un prêtre du diocèse de Paris, que nous avons interrogé, nous a déclaré : « L'incinération avait toujours été l'objet d'une interdiction formelle. Et l'ouvrage le plus récent de droit canon, dont Mgr Many est l'auteur, n'y relève aucune exception, même pour le temps d'épidémies. La tradition et le symbolisme chrétiens s'y opposent. Cependant, on se trouve devant un fait nouveau, qui n'avait jamais été prévu par les docteurs de l'Eglise, l'amoncellement des cadavres en une même région. Mais il ne peut appartenir aux évêques de transgresser l'interdiction en question, parce qu'elle est d'ordre général. C'est au Saint-Siège à prendre telles décisions que la situation lui semblera comporter. »

Mais, de toute manière, à conclure notre interlocuteur, rien n'empêchera le prêtre d'assister des prières de l'Eglise que, de fait, sont incinérés sans que leur volonté y soit participante. Son ministère accompli, le prêtre se retirera et ne sera point témoin d'une cérémonie condamnée par le dogme. »

LE VAINQUEUR DU ZEPPELIN
a reçu hier
la croix de la Légion d'honneur

Le ministre de la Guerre a remis, hier, la croix de chevalier de la Légion d'honneur au lieutenant aviateur Warnford, de l'armée britannique.

Le lieutenant Warnford est cet officier qui, dernièrement, survola la Belgique à grande hauteur, rencontra un Zeppelin armé de mitrailleuses, descendit à 60 mètres du ballon et le fit exploser à coups de bombes. On sait que l'appareil du lieutenant Warnford fut renversé et que l'officier dut atterrir.

Un de ses réservoirs étant troué, il en transvasa l'essence dans le second et reprit son vol sous les balles de soldats ennemis accourus sur ces entrefaites. Il était resté à terre pendant 35 minutes.

Albert LONDRES.

La Situation Militaire



DANS UNE TRANCHÉE DE PREMIÈRE LIGNE

(L'homme debout s'apprête à lancer une grenade ; les autres, en prévision d'une riposte avec une projection de gaz asphyxiants, se sont munis des tampons réglementaires.)

(COMMUNIQUÉS OFFICIELS A LA PRESSE)

(31^{er} jour de Guerre)

3 heures soir.

Rien à ajouter au communiqué d'hier soir, si ce n'est de nouveaux progrès de nos troupes DANS LA RÉGION DU FOND DE BUVAL (NORD DE LORETTE) et dans celle du « LABYRINTHE ».

Ce matin, un brouillard épais règne dans le secteur au Nord d'Arras.

11 heures soir.

DANS LA RÉGION AU NORD D'ARRAS, lutte d'artillerie, particulièrement violente sur le plateau de Lorette.

L'ennemi dans tout ce secteur (Aix-Noulette-Ecurie), a cherché, par un bombardement continu, à gêner l'organisation des positions que nous avons conquises. Notre artillerie a riposté sur les tranchées et les batteries allemandes.

Dans la région de LA FERME TOUTVENT (Sud-Est d'Hébuterne) l'ennemi a lancé ce matin une contre-attaque qui a été facilement enrayée.

Rien à signaler sur le reste du front si ce n'est une action d'artillerie assez vive DANS LE SECTEUR EST DE REIMS et sur le front PERTHES-BAUSE.

LA NOTE du président Wilson

Après avoir lu la note du Président Wilson, à l'Allemagne, on se demandera comment M. Bryan a pu refuser d'y souscrire. Elle répète, sous une forme modérée et dans des termes particulièrement cordiaux, ce que disait la note précédente.

Il faut croire, comme l'indiquent plusieurs journaux américains, qu'en ne voulant pas s'y associer, le secrétaire d'Etat démissionnaire a, cédé à des préoccupations personnelles beaucoup plus qu'à des considérations politiques, et qu'il cherche à se ménager les voix des immigrés allemands pour l'élection présidentielle qui doit avoir lieu dans un an. Car on ne peut admettre qu'un personnage de l'importance de l'ancien concurrent de Roosevelt et de Mac Kinley ait accepté le texte d'une déclaration, qui mettait l'Allemagne en demeure de cesser sa guerre sous-marine sous peine de représailles, en se réservant in petto de ne donner, quel qu'il advienne, aucune suite à cette menace.

Mais ce sont là des observations de politique intérieure américaine sur lesquelles nous n'avons pas à insister. Ce qui nous intéresse beaucoup plus, c'est de constater que le gouvernement des Etats-Unis reste fidèle à la doctrine formulée dans sa communication précédente.

Sans tenir compte des arguments allégués par la note allemande à laquelle il répond — et qu'il détruit d'ailleurs d'un mot en déclarant faux les rapports d'après lesquels le Lusitania aurait été armé de canons, employé pour des transports de troupes, de munitions et d'explosifs, — il maintient que l'agression dont le paquebot a été l'objet est « sans précédent dans les guerres modernes » et de tous points injustifiable. Il confirme la responsabilité de ses agresseurs et du gouvernement qui les couvre. Il se réfère à une justice supérieure à celle des droits de propriété et des privilèges commerciaux ; celle qui repose sur les principes sacrés d'humanité. Il renouvelle en conséquence « très solennellement et d'une façon pressante » ses « représentations » antérieures, déclare « qu'il ne comprend même pas que le gouvernement allemand puisse mettre de tels droits en doute », et « demande des assurances » conformes à ses légitimes réclamations.

« Le gouvernement impérial allemand, disait la première note de M. Wilson, ne doit pas attendre du gouvernement des Etats-Unis l'omission d'un seul mot, ni d'un seul acte qui serait nécessaire à l'accomplissement de son devoir sacré de soutenir les droits des Etats-Unis et de leurs citoyens, et d'en assurer le libre exercice et la libre jouissance. » La seconde note renouvellait implicitement la déclaration contenue dans cette phrase. Il ne reste plus qu'à savoir ce que répondra le gouvernement allemand.

S. PICHON.

Prime à qui abattra un dirigeable ennemi survolant Paris ou sa banlieue

M. Chérioux va proposer au Conseil municipal de décider qu'une prime de 5.000 francs ou une médaille d'or sera offerte, au nom de la Ville de Paris, à tout aviateur qui aura abattu un aéronef ennemi survolant Paris ou sa banlieue.

M. Chérioux, au cours de sa proposition, reconnaît « que nos aviateurs possèdent profondément le sentiment du devoir » et qu'ils n'ont pas besoin d'encouragement, mais il lui semble que Paris a le devoir de leur offrir des récompenses spéciales pour les résultats de leur vigilance.

Au Fil de l'Heure

L'orateur n'est pas l'homme qui parle longtemps ou qui parle fort, ainsi que l'imaginent encore quelques tribus nègres et quelques bavards de toutes les nuances. L'orateur est celui qui, dans une assemblée, trouve la formule que cette assemblée cherche, qu'elle pressent, qu'elle a, comme on dit, sur le bout de la langue, et qu'elle ne parvient pas à dégager.

Quand M. Léon Bérard affirme à la tribune de la Chambre : « J'aimerais mieux renoncer à la vie publique que de favoriser un état d'esprit qui aurait fait, dans une autre guerre, de Léon Gambetta un adjoint à l'intendance, de M. de Freycinet un commissaire de gare ou un sous-chef de génie », M. Léon Bérard s'exprime en véritable orateur ; il a trouvé la formule qui résume le mieux le sentiment général — et toute l'assemblée applaudit avec enthousiasme, car une assemblée s'applaudit toujours elle-même dans la personne de celui qui la délivre du poids de sa propre pensée et qui lui présente un enfant bien venu où elle se reconnaît.

Si M. Léon Bérard avait parlé devant la France entière, la France entière l'eût applaudi comme la Chambre. En effet, ce que la France demande, c'est que chaque Français serve aujourd'hui son pays, selon sa force, mais aussi selon ses capacités : c'est que, pour reprendre les expressions mêmes de M. Durafour, très vivement applaudi lui aussi, « le chimiste soit à son laboratoire, le dessinateur à ses dessins, le métallurgiste à son usine, le soldat à l'armée et le parlementaire au Parlement ».

Sans doute reste-t-il encore, malgré les mesures ministérielles, des abus et des défaillances, et dans quelques retranchements de l'arrière quelques irréductibles qui, observe spirituellement M. Léon Bérard, « hésitent trop longtemps entre le désir naturel de voir la guerre et d'y participer et le désir d'être encore là pour voir ce qui se passera après ».

Pourchassons-les, expulsions-les de leurs abris. Mais ne laissons pas croire « à ceux qui se battent et à ceux qui suivent anxieusement les efforts des combattants, qu'il y a quelque part une armée de Français » désertant le devoir commun, le grand devoir national.

UN SPECTATEUR.

Les bombes allemandes et le feu grégeois

par M. Jules ROCHE

Le rôle formidable joué de jour en jour d'une façon plus intense par les bombes incendiaires, les bombes asphyxiantes, les explosifs de toutes sortes dont les Allemands font un usage si étranger aux lois de la chevalerie nous ramène en pensée aux jours lointains du feu grégeois. Déjà pendant la guerre de 1870 ils avaient quelquefois employé des moyens de ce genre. Je me rappelle avoir vu chez Berthelot des échantillons de leurs obus à jets de flamme, qu'ils avaient lancés sur Paris. Rien ne pouvait être plus intéressant que les explications, les prophéties même, pourrais-je dire, auxquelles l'illustre savant, non moins puissant comme philosophe que comme chimiste, se livra ce jour-là.

Ludovic Lalanne, Reinard et Favé avaient déjà révélé bien de curieux détails sur les anciens procédés incendiaires des Arabes ; combien Berthelot pénétra plus avant dans les secrets de ce passé — et de l'avenir ! Comme il comprenait et faisait comprendre les conséquences sociales de la découverte de la poudre à canon et de celles, tellement plus vastes, devant résulter de la découverte et des progrès des explosifs nouveaux !

Il ne parlait guère la croyance à l'invention du canon, ni même de la poudre à canon par les Chinois, et leur attribuait seulement la première idée d'employer le salpêtre à fabriquer des pièces d'artifice.

En 969 après J.-C., ils lançaient des flèches allumées ; en 1002, ils employaient des tubes lançant des globes de feu à 1.000 pas, d'après les récits des Jésuites de Chine. Ces engins n'étaient pas des canons et n'impliquaient pas la connaissance de la poudre. En 1621, les Chinois ignoraient encore le canon, alors qu'il jouait depuis longtemps un rôle important en Europe ; qu'il avait si grandement contribué à la prise de Constantinople par Mahomet II en 1453.

Mais le feu grégeois était connu dès le VII^e siècle de notre ère. Il apparaît dès l'année 673 après J.-C., où le Syrien Calinicus l'apporte à Constantinople, ce qui fournit à l'empereur Constantin IV un des plus efficaces moyens de vaincre les Sarrasins, en 679, et de finir ainsi à son avantage une guerre qui durait depuis sept ans.

Ce feu extraordinaire, disent les historiens grecs et arabes, brûlait dans l'eau. Contre la nature des autres feux, dont la flamme s'élève, il se portait en bas et suivait toutes les directions qu'on voulait lui donner. Il dévorait tout ; ni les pierres, ni le fer même ne résistaient à son activité. On l'employait également sur mer et sur terre, de diverses façons. Tantôt on le soufflait par des tuyaux de cuivre, garnis à leur extrémité d'étoiles enflammées. Tantôt on renfermait la matière inflammable, soit pulvérisée, soit liquide comme de l'huile, dans des fioles de verre, ou dans des vases de terre vernie, qu'on jetait à la main, après avoir allumé une amorce, comme on jette aujourd'hui les bombes à main. Tantôt on le lançait, bien plus au loin, avec des balistes ou des arbalètes. « On en jetait alors une quantité prodigieuse qui traversait l'air avec la splendeur de l'éclair et le bruit du tonnerre, embrasant, avec une explosion effrayante, des édifices ou des navires entiers, et détruisant des bataillons. »

N'est-ce point la description presque complète des bombes d'aujourd'hui, lancées des tranchées, ou des taubes, ou des zeppelins ?

La seule différence entre ce « feu grégeois » d'il y a 1200 ans et la « poudre à canon » apparue seulement au début du XIV^e siècle, consiste dans la force de projection, inexistante dans le feu grégeois, caractéristique de la poudre, qui ne brûle pas seulement mais lance des projectiles, ce que ne faisait pas le feu grégeois. Cette « différence » fut une « révolution » dans les rapports des hommes entre eux et dans leur puissance sur la matière. La marche vers les formidables explosifs contemporains était commencée, pour la destruction en masse des peuples, pour la conquête de la Nature par le « roseau pensant ».

Mais qui donc « inventa la poudre » ? Ne cherchez pas ; vous ne trouveriez point. Ecartons en tout cas la légende du moine allemand, Berthold Schwartz, si longtemps considéré comme « l'inventeur de la poudre ». Vraiment auriez-vous admiré au Musée des Uffizi, à Florence, le tableau de Crespi, représentant Schwartz en travail avec ses ouvriers à la fabrication de la poudre, et le mortier avec cette inscription : « Pulvis excoctatus 1354 Bertholdus Schwartz » ; — cette inscription même prouve que le moine de Brigau ne put rien inventer en 1354 puisque des pièces budgétaires authentiques établissent que, dès 1338, le « commissaire des guerres » — (faul-t-il dire sous-secrétaire d'Etat ?) — Barthélémy Drach présentait à la Chambre des Comptes une demande de crédits supplémentaires (pour parler comme aujourd'hui) afin d'avoir « poudre et choses nécessaires aux canons qui étaient devant Puy-Guillem en Périgord ».

D'ailleurs, deux ans plus tard, en 1340, les Allemands avaient déjà des fabriques de poudre (ils ont toujours

DERNIÈRE HEURE

Service télégraphique spécial du PETIT JOURNAL

Les Austro-Allemands rejetés au-delà du Dniester

(Communiqué officiel Russe)

Petrograd, 12 juin.
Dans la nuit du 10 juin, et dans la journée qui suit, les Austro-Allemands ont renouvelé, après un furieux bombardement, leurs attaques opiniâtres à l'ouest de Chavil, sur le front village de Kougilac, de Rakievo-village, d'Elnoraitz. Pendant la nuit, les Austro-Allemands sont parvenus à plusieurs reprises, sur quelques points, jusqu'à nos défenses de fils de fer. Chaque fois, ils ont été rejetés par notre feu, laissant devant nos tranchées des monceaux de morts et de blessés.

Dans la région au Nord de Chavil, un détachement ennemi, comprenant principalement de la cavalerie, a légèrement avancé dans la direction de Chakino, venant de l'Ouest.

Sur la rive gauche de la Doubs, de Chavil à Bétigola, nous avons pris l'offensive contre les forces allemandes qui s'avancèrent sur ce front, et, dans la matinée du 10 juin, nous avons remporté un important succès, ayant fait, au cours d'une attaque vigoureuse de nuit, plus de 500 prisonniers et pris des canons, des mitrailleuses et d'autres butins.

L'ennemi a bombardé sans succès Ossovetz dans la soirée du 9 juin.

En Galicie, le 10 et 11 juin, l'ennemi a continué ses attaques infructueuses, dans la région de Moskala.

Sur la rive droite du Dniester, le 9 et le 10 juin, nous avons continué à presser l'ennemi sur le front entre les rivières Tsimnitza et Switza, faisant dans cette région un grand nombre de prisonniers et prenant des mitrailleuses et un butin de guerre dont le relevé n'est pas encore fait.

Dans cette région, l'ennemi, pour couvrir sa retraite, a lancé dans la direction de Stry-Nicolaitz, un train blindé et cinq automobiles blindées appuyées par l'infanterie. Par le tir précis de nos canons, le train et les automobiles ont été forcés à une retraite rapide. Dans cette action, la tête de notre colonne d'infanterie, qui prit une offensive énergique, cerna et fit entièrement prisonnière la 5^e compagnie du 79^e régiment autrichien.

Sur la rive gauche du Dniester, sur le front Golchovo-Boukovezy, dès la nuit du 10 juin, des combats opiniâtres se sont engagés pour la possession des villages de Golchovo, Lapchina, Nowchina, Vyschnuv, Kozara, combats qui se sont terminés comme il a déjà été annoncé, par la défaite complète de l'ennemi, rejeté au delà du Dniester.

L'ennemi a subi des pertes sévères près du village de Vyschnuv, dans le secteur tenu par la garde prussienne, où nous avons enlevé 10 canons, 18 mitrailleuses et fait un grand nombre de prisonniers, déjà mentionnés dans le précédent communiqué.

Des attaques faites par l'ennemi, le 9 juin, contre la tête de pont près de Galicz, ont été repoussées.

Le déploiement de nos troupes sur la ligne du Dniester, en amont de Galicz, a rendu nécessaire une modification correspondante du front de nos troupes qui occupent la ligne du Pruth. Pendant l'exécution de cette manœuvre, nos troupes opérant à l'Est de Stanislavov, ont repoussé près de Podlougie une attaque des Allemands, et, plus au Sud, dans la direction d'Otyne, nous avons fait, au cours de nos contre-attaques, le 9 juin, onze cents prisonniers.

Sur le front du Caucase

Petrograd, 12 juin.

Dans la région d'Oty, notre pression s'exerce sur les Turcs dans la région d'Alkins, d'Achmerchen et dans la vallée de Serichai.

Dans la région de Van, les Kurdes que Khalil bey avait précédemment sous ses ordres se rendent à nos troupes.

Echec du plan allemand en Galicie

Petrograd, 12 juin.

La défaite subie infligée aux Allemands dans le secteur de Juravno, qui fut la base des opérations contre Lemberg, a changé décidément toute la situation stratégique en faveur des Russes. Il est avéré que le plan ennemi en Galicie a échoué. — (Havas.)

CINQ ZEPPELINS SIGNALES

Londres, 12 juin.

De Copenhague à l'Evening News : Cinq gros Zeppelins d'un nouveau type ont quitté hier Schleswig. Ils ont été vus voyageant de conserve et se dirigeant vers la mer du Nord.

COMMENT FUT DÉTRUIT un Zeppelin à Bruxelles

Londres, 12 juin.

La destruction par un aviateur allié, à Everé, près de Bruxelles, d'un hangar et du dirigeable qu'il abritait, est confirmée par un témoin oculaire, arrivé hier à Paris et qui en a fait au Temps un récit détaillé.

Lorsque l'aviateur arriva au-dessus de Bruxelles, la population fut réveillée par les canons allemands qui le bombardaient. Les toits se gargarisaient rapidement de pluie, puis assés à cette pluie. L'aviateur lança un biplan français. Il évoluait très haut, par grands cercles, comme s'il cherchait à repérer le hangar. Les Allemands se mirent alors en devoir de sortir le Zeppelin — et non le Paravel, comme il a été dit. Mais à peine avaient-ils commencé cette opération que l'aviateur descendit droit sur le hangar, s'en approcha d'une centaine de mètres à peine et lança trois bombes. L'explosion fut formidable, les flammes jaillirent et le hangar se mit à flamber.

Le spectacle remplit les Bruxellois d'une joie délirante. La foule se réunit dans les rues, chantant la Marseillaise et la Brabançonne, et criant : « Vive la France ! Vive la Belgique ! » Boulevard Lambert, où se pressaient plus de dix mille personnes, les troupes allemandes durent charger pour dégager la voie.

Cinq Taubes qui se trouvaient dans le hangar furent détruits avec le Zeppelin. Cet exploit d'un aviateur allié a produit une profonde impression sur les Bruxellois qui se réjouissent bruyamment. Quant aux Allemands, ils ne décollèrent plus.

L'Allemagne et les États-Unis

L'attaché naval allemand irréfusablement compromis

New-York, 12 juin.

Le grand jury fédéral, auquel l'ambassade d'Allemagne a soumis un témoignage tendant à prouver que la Lusitania était armée, dirige ses recherches particulièrement du côté d'un nommé Paul König, détective privé au service de la Compagnie Hamburg-America, entre les mains de qui serait passé le témoignage du matelot Stahl, reçu hier par le jury.

Les autorités ne cachent pas qu'elles s'efforcent de découvrir pour le compte de qui agissait König.

Les agents du département de la justice croient tenir la preuve que Stahl n'allait jamais à bord de la Lusitania et que, par conséquent, il ne put pas voir les canons qu'il prétend y avoir vus.

Il résulte des recherches opérées au sujet de l'affaire Stahl, que le gouvernement est maintenant suffisamment renseigné sur les opérations du service secret allemand qui ont commencé peu après le début de la guerre. Ces recherches ont conduit directement au bureau du capitaine Boy-Ed, attaché naval allemand.

Les autorités ne cachent pas qu'elles s'efforcent de découvrir pour le compte de qui agissait König.

Les agents du département de la justice croient tenir la preuve que Stahl n'allait jamais à bord de la Lusitania et que, par conséquent, il ne put pas voir les canons qu'il prétend y avoir vus.

Il résulte des recherches opérées au sujet de l'affaire Stahl, que le gouvernement est maintenant suffisamment renseigné sur les opérations du service secret allemand qui ont commencé peu après le début de la guerre. Ces recherches ont conduit directement au bureau du capitaine Boy-Ed, attaché naval allemand.

Les autorités ne cachent pas qu'elles s'efforcent de découvrir pour le compte de qui agissait König.

Les agents du département de la justice croient tenir la preuve que Stahl n'allait jamais à bord de la Lusitania et que, par conséquent, il ne put pas voir les canons qu'il prétend y avoir vus.

Il résulte des recherches opérées au sujet de l'affaire Stahl, que le gouvernement est maintenant suffisamment renseigné sur les opérations du service secret allemand qui ont commencé peu après le début de la guerre. Ces recherches ont conduit directement au bureau du capitaine Boy-Ed, attaché naval allemand.

Les autorités ne cachent pas qu'elles s'efforcent de découvrir pour le compte de qui agissait König.

Les agents du département de la justice croient tenir la preuve que Stahl n'allait jamais à bord de la Lusitania et que, par conséquent, il ne put pas voir les canons qu'il prétend y avoir vus.

Il résulte des recherches opérées au sujet de l'affaire Stahl, que le gouvernement est maintenant suffisamment renseigné sur les opérations du service secret allemand qui ont commencé peu après le début de la guerre. Ces recherches ont conduit directement au bureau du capitaine Boy-Ed, attaché naval allemand.

Les autorités ne cachent pas qu'elles s'efforcent de découvrir pour le compte de qui agissait König.

Les agents du département de la justice croient tenir la preuve que Stahl n'allait jamais à bord de la Lusitania et que, par conséquent, il ne put pas voir les canons qu'il prétend y avoir vus.

Il résulte des recherches opérées au sujet de l'affaire Stahl, que le gouvernement est maintenant suffisamment renseigné sur les opérations du service secret allemand qui ont commencé peu après le début de la guerre. Ces recherches ont conduit directement au bureau du capitaine Boy-Ed, attaché naval allemand.

Les autorités ne cachent pas qu'elles s'efforcent de découvrir pour le compte de qui agissait König.

Les agents du département de la justice croient tenir la preuve que Stahl n'allait jamais à bord de la Lusitania et que, par conséquent, il ne put pas voir les canons qu'il prétend y avoir vus.

Il résulte des recherches opérées au sujet de l'affaire Stahl, que le gouvernement est maintenant suffisamment renseigné sur les opérations du service secret allemand qui ont commencé peu après le début de la guerre. Ces recherches ont conduit directement au bureau du capitaine Boy-Ed, attaché naval allemand.

Les autorités ne cachent pas qu'elles s'efforcent de découvrir pour le compte de qui agissait König.

Les agents du département de la justice croient tenir la preuve que Stahl n'allait jamais à bord de la Lusitania et que, par conséquent, il ne put pas voir les canons qu'il prétend y avoir vus.

Il résulte des recherches opérées au sujet de l'affaire Stahl, que le gouvernement est maintenant suffisamment renseigné sur les opérations du service secret allemand qui ont commencé peu après le début de la guerre. Ces recherches ont conduit directement au bureau du capitaine Boy-Ed, attaché naval allemand.

Les autorités ne cachent pas qu'elles s'efforcent de découvrir pour le compte de qui agissait König.

Les agents du département de la justice croient tenir la preuve que Stahl n'allait jamais à bord de la Lusitania et que, par conséquent, il ne put pas voir les canons qu'il prétend y avoir vus.

Il résulte des recherches opérées au sujet de l'affaire Stahl, que le gouvernement est maintenant suffisamment renseigné sur les opérations du service secret allemand qui ont commencé peu après le début de la guerre. Ces recherches ont conduit directement au bureau du capitaine Boy-Ed, attaché naval allemand.

Les autorités ne cachent pas qu'elles s'efforcent de découvrir pour le compte de qui agissait König.

Les agents du département de la justice croient tenir la preuve que Stahl n'allait jamais à bord de la Lusitania et que, par conséquent, il ne put pas voir les canons qu'il prétend y avoir vus.

Il résulte des recherches opérées au sujet de l'affaire Stahl, que le gouvernement est maintenant suffisamment renseigné sur les opérations du service secret allemand qui ont commencé peu après le début de la guerre. Ces recherches ont conduit directement au bureau du capitaine Boy-Ed, attaché naval allemand.

Les autorités ne cachent pas qu'elles s'efforcent de découvrir pour le compte de qui agissait König.

Les agents du département de la justice croient tenir la preuve que Stahl n'allait jamais à bord de la Lusitania et que, par conséquent, il ne put pas voir les canons qu'il prétend y avoir vus.

Il résulte des recherches opérées au sujet de l'affaire Stahl, que le gouvernement est maintenant suffisamment renseigné sur les opérations du service secret allemand qui ont commencé peu après le début de la guerre. Ces recherches ont conduit directement au bureau du capitaine Boy-Ed, attaché naval allemand.

Les autorités ne cachent pas qu'elles s'efforcent de découvrir pour le compte de qui agissait König.

Les agents du département de la justice croient tenir la preuve que Stahl n'allait jamais à bord de la Lusitania et que, par conséquent, il ne put pas voir les canons qu'il prétend y avoir vus.

Il résulte des recherches opérées au sujet de l'affaire Stahl, que le gouvernement est maintenant suffisamment renseigné sur les opérations du service secret allemand qui ont commencé peu après le début de la guerre. Ces recherches ont conduit directement au bureau du capitaine Boy-Ed, attaché naval allemand.

Les autorités ne cachent pas qu'elles s'efforcent de découvrir pour le compte de qui agissait König.

Le double jeu des Autrichiens

Un document intéressant trouvé sur un officier

Rome, 12 juin.

Officiel. — Sur un officier autrichien fait prisonnier par les nôtres, on a trouvé un document d'un grand intérêt, que nous reproduisons dans son texte et qui émane d'un haut commandant de l'armée austro-hongroise ; il s'agit d'une circulaire très confidentielle, distribuée aux officiers seuls en 50 exemplaires.

En voici le texte :

COMMANDEMENT DES GROUPEMENTS D'ARMÉE

Dans un des secteurs le plus facilement défendu du front occupé par nous, un détachement de troupes a échoué malheureusement dans sa tâche de la manière la plus regrettable. Ces troupes étaient depuis plusieurs jours sur un plateau entouré de rochers formant une muraille, et savaient qu'elles avaient devant elles des troupes ennemies.

Cependant, des soldats alpins ennemis, connus pour leur habileté, ont réussi à grimper, favorisés par la nuit, le brouillard et la pluie, sur la muraille, à se jeter sur les sentinelles qui étaient sur la crête et à s'élancer en avant parce que les réserves qui se trouvaient derrière dormaient. (Deux compagnies.)

De cette manière, une partie considérable de notre front est rompue. Il est en outre acquis que d'autres détachements de cette troupe ont plus ou moins marqué à leur tâche. Des renseignements détaillés au sujet de ce qui s'est passé seront fournis par une enquête sévère déjà commencée. Cependant, ce fait est porté dès à présent à la connaissance de tous et il y a lieu d'ajouter que ces graves infractions au devoir troublent leur caractère devant le conseil de guerre. Les troupes qui se trouvent actuellement sur le front sont des troupes éprouvées, courageuses et accoutumées à la victoire (sic).

Non seulement elles repousseront toutes les attaques ultérieures de l'ennemi ainsi qu'il convient à de braves guerriers, mais elles repousseront également les attaques du front Sud-Ouest qui obligent tous les généraux commandants de troupes et officiers de ne abandonner le terrain occupé qu'à la suite d'un ordre exprès de leurs supérieurs.

Fait en 50 exemplaires.

Signé : ROHR, Général de cavalerie.

Ce document dont l'original se trouve entre les mains du commandement suprême italien, prouve le double jeu des Autrichiens qui font croire aux soldats que leurs adversaires italiens sont de peu de valeur, alors qu'en réalité, dans les communications réservées aux officiers, il est dit que les troupes italiennes sont connues pour leur habileté.

Cette circulaire d'un haut commandant comme le général Rohr qui est en contradiction avec les communications mensongères autrichiennes sur les opérations de notre front, constitue un grave échec pour nos adversaires et est le meilleur témoignage de la conduite si vaillante de nos braves troupes de montagne.

Les Italiens tiennent Gradisca
(Communiqué officiel italien)

Rome, 12 juin.

La journée de vendredi a été marquée par quelques progrès sur divers points de notre front.

Une reconnaissance menée au delà du Monte-Nero a trouvé dans des gorges que nous venions de franchir, des débris de fusils et de mitrailleuses abandonnés par l'ennemi et les cadavres d'une quarantaine d'Autrichiens.

Des forces ennemies, comprenant six bataillons avec des mitrailleuses, étaient en position dans les gorges, mais, après un essai, venant de Plezzo, de prendre nos troupes à revers dans la région de Monte-Nero.

La tentative a été déjouée par la résistance énergique et la rapide manœuvre des bersagliers et des alpins.

La ville de Gradisca, tenue depuis quelques jours par nos troupes avancées, est actuellement en notre solide possession.

Signé : CADORNA.

Des avions autrichiens jettent des bombes sur Mola di Bari et Polignano

Rome, 12 juin.

Officiel. — Aujourd'hui, vers une heure et demi de l'après-midi, deux avions ennemis ont jeté des bombes sur Mola di Bari puis sur Polignano où une femme a été tuée et un enfant blessé ; enfin sur Monopoli, où une femme a été blessée légèrement.

Le calme n'a cessé de régner dans la population.

Les conséquences de l'intervention de l'Italie
(De notre correspondant particulier)

Rome, 12 juin.

Une haute personnalité politique me dit : « Notre guerre est surtout une guerre d'émancipation de l'Adriatique. Elle a une grande importance dans le déplacement et l'équilibre des forces ; elle en aura une non moindre sur le résultat général qu'elle aura beaucoup hâté. Mais je crois qu'elle aura de l'influence sur l'Autriche par rapport aux nations balkaniques, ainsi que sur l'Allemagne par rapport à l'Autriche. »

Il est certain qu'en ce moment, intensément critique, l'Italie se trouve dans une vraie voie et sera toujours avec l'Entente ; la fidèle alliée qu'elle était avec les Empires ; même contre ses intérêts. »

Un diplomate présent ajouta :

« L'Italie est parfaitement loyale, sans arrière-pensée, et la situation créée par l'Allemagne ne la gêne pas, ni nous non plus. »

Sous-marin autrichien coulé

Rome, 12 juin.

La Tribuna reçoit d'Athènes une dépêche annonçant qu'un sous-marin autrichien a été coulé, le 7 juin, à l'entrée des Dardanelles. — (Fournier.)

Le major général de Rossi reçoit des mains du roi la médaille d'argent

Rome, 12 juin.

Le bulletin militaire de l'armée annonce que le roi a conféré la médaille d'argent au major-général de Rossi, pour la bravoure particulière qu'il a montrée dans le combat du 3 juin, et conduisant son régiment, le 12^e bersagliers à l'assaut ; il fut très gravement blessé.

Le Giornale d'Italia ajoute que le major-général de Rossi a été promu major-général sur le champ de bataille.

La terreur dans le Trentin

(De notre correspondant particulier)

Rome, 12 juin.

D'après les dernières nouvelles et des renseignements particuliers, il ne reste plus que 4.000 habitants à Trento ; la ville a donc été dépeuplée, par les persécutions, les expulsions, les transports forcés, en masse de la population sans défense vers des villes lointaines, de 35 à 36.000 habitants en quelques semaines.

Beaucoup de familles ont été chassées par les Autrichiens comme des troupeaux de bétail, en longues files, le long des routes, et les pas chancelants des vieillards, des femmes et des enfants étaient souvent hâtés par des coups de fusil. La cruauté, la féroce des gendarmes autrichiens est incroyable. Une vingtaine de notables ont été tués au château du Bon-Conseil — charmant euphémisme — et y sont victimes de toutes sortes de raffinements de barbarie. Un curé de 80 ans fut fait 20 kilomètres à pied et ne fut déposé dans une carriole que moribond. Tous les bureaux de poste du Trentin sont fermés. Seules les autorités militaires ont conservé le droit de transmettre les correspondances et d'y rechercher les quelques mots suspects qui peuvent faire pendre l'expéditeur et le destinataire. Afin que ces incidents — comme disent les autorités impériales et royales — ne soient pas inutilement grossis par la fantaisie publique, tous les journaux ont été supprimés.

Des faits qui crient vengeance

La population civile des grandes communes est internée à l'intérieur. Des villages et des bourgades ont été dévastés sur l'ordre des Autrichiens, sous prétexte que certains maisons empêchaient le tir des forts du Rovereto sur les troupes italiennes. Dans des petites villes du Trentin, toute la population mâle a été entassée dans des charrettes et expédiée vers des destinations inconnues. Les plus jeunes ont été internés à Innsbruck.

On affirme à Vérone que les premières troupes qui pénétrèrent sur le territoire autrichien furent douloureusement impressionnées par l'aspect de quelques habitants d'origine italienne qu'ils rencontrèrent dans leurs étapes vengeresses. C'étaient des vieillards et des femmes épuisées par les privations, livides, décharnées, se soutenant à peine, portant sur leurs visages les traces de souffrances et de faim.

Des vieillards, des femmes, des enfants veulent s'enfuir, abandonnant pour toujours des foyers que l'Autriche a dévastés. Ces nouvelles se répandent en Italie et provoquent, surtout au-dessus de Bologne, dans la zone de guerre, des indignations et des malédictions très légitimes. Des faits sont poétisés qui crient vengeance et que nos braves bersagliers brûlent de venger. D'ailleurs, dans toutes les provinces du Nord les enrôlements de volontaires continuent avec enthousiasme, et les survivants des batailles comme la nôtre, ont encore bon pied, bon œil, sont les premiers à donner l'exemple aux jeunes recrues. — P.

CRÉATION D'ÉQUIPES de travailleurs agricoles

Complétant la circulaire du 5 juin, concernant la main-d'œuvre supplémentaire pour les travaux de fenaison, le ministre de la Guerre vient de prendre de nouvelles mesures qui donnent à l'agriculture des facilités plus grandes encore.

« Il m'a paru possible, vient d'écrire M. Muracciole au gouverneur militaire de Paris et aux généraux commandant les régions, d'augmenter encore la valeur du concours apporté à l'agriculture en utilisant les hommes qui n'exercent pas des professions agricoles mais qui, étant accoutumés aux travaux manuels, sont susceptibles de prêter, d'une manière utile aux cultivateurs, l'aide de leurs bras. »

« Ils pourront être organisés en « équipes de travailleurs » mises à la disposition des communes pour une durée minimum de 15 jours, dans le but de participer aux travaux de la fenaison. »

« Ces équipes seront formées au moyen d'hommes choisis uniquement dans les catégories suivantes :

« Territoriaux et réservistes territoriaux. »

« Auxiliaires de toutes classes. »

« Hommes blessés ou incapables de toutes classes, non mobilisables avant un mois, exerçant pas de professions agricoles, mais, autant que possible, habitués au travail manuel. »

« Ces travailleurs seront transportés, nourris et logés aux frais de l'employeur et rémunérés dans les conditions prévues par l'article 47 de l'instruction du 23 août 1910. »

Le nombre et la composition de ces équipes ainsi que les communes où elles seront envoyées et la date du départ seront réglés par les généraux commandant les régions, de concert avec les préfets.

Informations Politiques

La cherté de la viande. — Le groupe des députés de la Seine, sous la présidence de M. Denys Cochin, a continué, hier, les auditions relatives à la cherté de la viande.

Il a entendu MM. Lucas-Dalmagne et André Roche, commissionnaires en bœufs ; Camus et Bastard, de la boucherie en gros des Abattoirs de la Villette et de Vaugrain ; Periot et Fèvre, de la boucherie de demi-gros ; Labatut-Verdard, mandataire aux Halles, qui lui ont apporté des renseignements relatifs à la situation du chapitre national et des conditions dans lesquelles fonctionnent les marchés de Paris.

Le budget de l'armée. — C'est pour entendre le ministre de la Guerre que la commission du budget et la commission de l'armée se sont réunies vendredi, sous la présidence de M. Clémentel et du général Pélony.

Les deux commissions se réuniront mardi prochain pour entendre le président du Conseil.

Le commerce d'exportation de la France. — Le comité parlementaire du commerce s'est réuni hier au Palais-Bourbon, sous la présidence de M. Charles Chaumet.

Le comité a entendu MM. Viviani, président du Comité de Commerce, et on a examiné les doléances des industriels et commerçants exportateurs.

Après un exposé du ministre du Commerce, diverses observations ont été échangées.

MM. Viviani et Briard ont pris part à un débat très cordial où le gouvernement a affirmé sa volonté très nette de protéger efficacement notre exportation.

En ce qui concerne spécialement le projet de loi qui doit se substituer au décret interdisant tout commerce avec les sujets des nations ennemies, il a été entendu que tout en maintenant le principe de l'interdiction, on cherchait une rédaction qui ne placât pas le commerce français en état d'infériorité à l'égard des commerçants étrangers.

La commission de la Législation commerciale instituée près du ministre du Commerce sera chargée de mettre au point le texte nouveau.

Notre marine de guerre. — La commission de la marine de guerre a entendu hier, à la Chambre, la lecture d'un rapport de M. Véluz sur les constructions et l'armement, et un rapport de l'amiral Bienaimé sur la situation générale de la flotte.

CE QUE DIT la presse étrangère

Obus à poison

De Washington au Times :

Il y a lieu de signaler une annonce extraordinaire que vient de publier un journal technique et insérée pour le compte d'une usine américaine qui offre un certain type d'obus à poison, énonçant les effets terribles produits par ces obus.

Les Allemands instigateurs de cette publication vont exploiter l'annonce du journal américain pour démontrer la nature des munitions achetées par les alliés en Amérique et se donner un prétexte pour l'emploi systématique d'obus à poison.

Eventualités de guerre

Le Vorwaerter, après avoir fait l'historique des relations germano-américaines jusqu'au traité de Lusitania, envisage la possibilité d'une guerre avec les États-Unis. Il estime cependant que les États-Unis hésiteront à employer pour eux-mêmes les munitions qu'ils fournissent avec tant de profit aux alliés.

Le Pape et la Belgique

De la Métropole d'Anvers qui paraît à Londres :

Son Eminence le cardinal Mercier vient d'adresser au clergé et aux fidèles de son diocèse une nouvelle lettre pastorale, intitulée : « La dévotion au saint et à sa Divine Mère », où il discute avec un admirable talent la grave question : « Êtes-vous chrétien ? » Nous en détachons les passages relatifs à l'attitude du Vainqueur :

« Quant à Notre Saint-Père le Pape, Benoît XV, qui pouvait-il faire pour nos Belges qui n'ont point fait ? »

« Sa toute première bénédiction pontificale fut pour nous : il a daigné me charger de tous les rapports en son nom. A deux reprises, une première fois en union avec plusieurs membres du collège, une seconde fois ces derniers jours, il a voulu, malgré la pénurie de ses ressources et la stagnation de l'œuvre du Danier de Saint-Pierre, faire à la Belgique une donation de 10 millions de francs. Cette bonté de nous adresser des lettres de réconfort à votre intention, sans parler d'une lettre privée, empreinte de la plus affectueuse tendresse, par laquelle il a tenu à soutenir notre courage, en un moment difficile dans les premiers jours de janvier. Attendez à cela une ferme et noble allocution consistoriale, le 22 janvier ; ses réponses aux télégrammes du roi des Belges et de notre gouvernement ; celle au ministre Van den Heugel, accrédité auprès du Saint-Siège ; l'appel qu'il nous adresse par l'intermédiaire de celui qui le représente avec tant de dignité et de dévouement, parmi nous, son nonce apostolique à Bruxelles, et si après tant et de si significatifs témoignages de sa toute spéciale prédilection, la Belgique n'est point satisfaite encore, le craint qu'un excès de pitié filiale ne l'entraîne à pécher par gourmandise spirituelle. »

« Le mandement du cardinal Mercier se termine par la reproduction de la lettre que le p

Informations Militaires

Affectation des hommes évacués des armées. — Les hommes évacués sont réintégré, après guérison, dans les dépôts alimentant le corps auquel ils appartiennent en dernier lieu au front, parce que c'est à ce corps qu'ils doivent en principe être affectés s'ils sont renvoyés aux armées.

Cette mesure a pour but de maintenir l'esprit de corps et d'augmenter la cohésion de la troupe, en replaçant, autant que possible, les soldats au milieu de camarades et sous les ordres de chefs qu'ils connaissent.

Officiers employés dans les conseils de guerre aux armées. — Les officiers employés dans les conseils de guerre aux armées, venant avoir la même aptitude à faire campagne que les officiers des autres services. Les hommes de troupe du service auxiliaire ne peuvent donc être nommés au grade de sous-lieutenant de l'armée territoriale, à titre temporaire, pour être affectés au service de la justice militaire.

Les veuves d'officiers tués à l'ennemi ne peuvent percevoir l'indemnité de cherté de vie. — La loi du 29 mars 1915, qui porte ratification de décrets réglant diverses mesures d'organisation militaire, parmi lesquelles figurent ceux des 9 et 23 octobre 1914 relatifs à l'institution des délégations d'office, n'a pas étendu à des allocations autres que celles prévues par ces décrets la faculté de délégation; l'indemnité de cherté de vie n'y est pas comprise.

Par suite, cette indemnité ne saurait être accordée aux veuves, après le décès des officiers.

Pour nos armements. — Le groupe du parti radical-socialiste, après avoir entendu M. Besnard, rapporteur du budget de la guerre, M. Renard, membre de la commission du budget, sur l'état actuel de nos armements, notamment en ce qui concerne les fusils, canons et explosifs, charge unanimement ses délégués à la commission du budget et de l'armée de redoubler d'efforts auprès des pouvoirs publics afin d'intensifier les résultats qu'ils ont déjà obtenus et de faire aboutir la totalité des mesures qu'ils ont réclamées.

Enregistrement des marchés. — Il a été constaté que des marchés conclus depuis la mobilisation, entre autres des marchés résultant d'un simple échange de marchandises, n'avaient pas été soumis à la formalité de l'enregistrement.

Le ministre rappelle que l'obligation de faire enregistrer les marchés de toute nature passés par les représentants du Département de la Guerre, doit être strictement observée, attendu que ces actes y sont soumis, en application des lois fiscales et des dispositions qui régissent la comptabilité publique.

L'observation rigoureuse des prescriptions rappelées ci-dessus s'impose aux ordonnateurs et à cet effet, ils doivent toujours subordonner à l'accomplissement de la formalité de l'enregistrement par les titulaires des marchés l'émission de tout mandat à leur profit.

Le Petit Journal dans les départements

CLERMONT (Oise). — Le feu a pris à Mouy (Oise), dans les ateliers d'une fabrique de broches à dents exploitées par une société franco-suisse dont le siège social est à Genève. Un bâtiment de 20 mètres de long a été la proie des flammes ainsi qu'une grande quantité de marchandises et un important matériel. Les causes de ce sinistre, purement accidentelles, sont dues à une bougie qui a enflammé du cellulose, matière employée pour la fabrication des manches de broches.

AVIS ET COMMUNICATIONS

La société la Piarde, organisée en faveur de Bon Avenir Picard, une matinée qui aura lieu aujourd'hui, à 2 heures, 15, avenue Hoche.

Les performances de la Ligue des Petits Propriétaires, de renseignements sur les moratoria, les contributions, etc., se tiennent le mardi, de 4 à 5 heures et demain le samedi de la même heure, 15 bis, boulevard Saint-Denis (entrée particulière) rue Sainte-Apolline, 14 bis.

L'œuvre de la Soupe populaire du 6^e, 17, rue Dauphine, ayant décidé de continuer ses distributions tant que ses ressources le lui permettent, de même à tous ceux qui ont besoin de lui continuer aussi leur charitable concours.

RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX

LEGMES.
On cote aux 100 kilos :
Ail, 180 à 200 fr. — Carottes, 120 à 130 fr. — Champignons de couche, extra, 130 à 140 fr.; moyens, 110 à 120 fr.; conserve, 100 à 150 fr.; giroles, 60 à 70 fr.; cépes, 70 à 80 fr. — Asperges en vrac, 40 à 60 fr. — Echalotes oignons, 30 à 40 fr. — Epinards, 35 à 40 fr. — Laitues du Midi, 4 à 8 fr. — Haricots verts d'Algérie, 15 à 30 fr.; dito du Midi, 40 à 100; dito beurre d'Algérie, 30 à 50 fr.; dito beurre du Midi, 40 à 50 fr.; sec, 60 à 80 fr.; dito à secouer, 50 à 60 fr. — Asperges, 25 à 35 fr. — Persil, 40 à 50 fr. — Poireaux, 150 à 160 fr. — Pois verts : du Midi, 15 à 30 fr.; de Paris, 15 à 30 fr.; mange-tout du Midi, 60 à 75 fr. — Pommes de terre nouvelles du Midi, 30 à 40 fr.; d'Espagne, 15 à 20 fr. — Pommes communes rondes, 11 à 13 fr.; Bretagne, Cherbourg et Normandie, 16 à 24 fr.; rouges d'Espagne, 15 à 20 fr. — On cote aux 100 bottes :
Ail nouveau, 60 à 70 fr. — Carottes communes, 30 à 40 fr. — Epinards, 35 à 40 fr. — Echalotes nouvelles, 10 à 13 fr. — Giroles, 5 à 7 fr. — Navets communs, 30 à 40 fr. — Oignons des Vertus, 20 à 30 fr. — Poireaux, 30 à 35 fr.
On cote au cent :
Courgettes, 6 à 10 fr. — Artichauts du Midi, 6 à 10 fr.; dit Bretons, 12 à 18 fr.; dit d'Angers, 15 à 28 fr.; dit polaire, 4 à 8 fr. — Aubergines du Midi et de Paris, 20 à 30 fr. — Chicorée de Paris, 4 à 9 fr. — Choux de Paris et choux-fleurs de Paris, 20 à 50 fr. — Escarottes, 15 à 12 fr. — Laitues du Midi, 4 à 8 fr. — Romaines, 4 à 12 fr.
On cote la botte :
Asperges d'Argenteuil, 0 fr. 75 à 3 fr.; dito du Midi, 0 fr. 40 à 2 fr. 50. — Pointes d'asperges, 0 fr. 45 à 0 fr. 50. — Carottes nouvelles, 0 fr. 30 à 0 fr. 40. — Carottes, on cote aux 12 bottes, 0 fr. 60 à 1 fr. 40.

LA TEMPERATURE
La journée a été orageuse, hier à Paris et le ciel a été couvert. La température a été élevée. Dans la soirée, beau temps.
Aujourd'hui dimanche 13 juin, 16^e jour de l'année, 1^{er} jour de la lune.
Soleil. — Lever, 3 h. 49; coucher, 7 h. 52. Lune. — Lever, 3 h. 44; coucher, 9 h. 43.
Thermomètre. — 5 h. matin, 16°; à midi, 22°; à 3 h. soir, 24°; à 6 h., 19°; à 9 h., 22°; à minuit, 21°.

Le Sang de la France

— Eh ! depuis que tout est changé dans la maison... depuis que mademoiselle connaît si soigneusement l'ouvrage... Je le faisais pourtant avant qu'elle arrive et jamais je n'en avais de reproche... Tout ça pour quelques grains de poussière...
— Tout cela parce que vous vous négligez chaque jour un peu plus, Joseph... et parce que vous me répondez d'une façon que je ne saurais admettre.
— Et prenez garde. Vous m'obligez de prévenir monsieur le marquis... Et alors, tant pis pour vous, mon garçon.
Et elle était partie... de très mauvaise humeur... laissant le vieux domestique tout blême d'une colère qui parvenait cependant à contenir... mais qui avait fait explosion aussitôt que Jacqueline avait été hors de la chambre.
— Ah ! petite intrigante... Ah ! tu veux prévenir le marquis... Ah ! tu veux me faire ficher à la porte, comme tu as déjà réussi à le débarrasser de l'ancienne femme de chambre...
— Eh bien ! attends un peu, ma fille. Ce n'est peut-être pas moi qui vais débarrasser le plancher... Attends un peu !
Et il était résolu à sortir à son tour de cette chambre où avait eu lieu l'orage...
— Pour frapper à la porte de la bibliothèque où il avait que monsieur le marquis travaillait en ce moment, tout seul, puisque l'autre, l'intrigante, courait dans la maison pour compter les grains de poussière restés sous les lits.
— Entrez, avait répondu le marquis, Et voyant entrer Joseph...
— Qu'est-ce qu'il y a ?
— Mais celui-ci avait commencé par fermer la porte... soigneusement... et revenant vers son maître :
— Monsieur le marquis, il y a vingt ans

Courrier des Théâtres

Matinées d'aujourd'hui :
Comédie-Française, à 1 h. 1/2, *L'Aventurière*, *Collette Baudouche*.
Opéra-Comique, à 1 h. 1/2, *Marouf*, *Sur le Front* (Mlle Chénal).
Palais-Royal, à 2 h. 1/4, 1915 (Mardi, jeudi, samedi, dimanche, à 8 h. 1/4; dimanche, à 2 h. 1/4, 1915, revue de M. Rip). T. 102-50.
Th. Sarah-Bernhardt, à 2 h., *L'Aiglon* (Mlle Bl. Dufrène).
Porte-Saint-Martin, à 2 h. 1/2, *La Petite Ronchonnière* (dernière).
Vaudeville, à 2 h. 1/2, *Louté*.
Renaissance, à 2 h. 1/2, *Le Zèbre*.
Th. Antoine, à 2 h. 1/2, *M. Zorneslag et Cie*.
Théâtre-Nouveau, 25, rue de Belleville, matinée au profit de « Celles qui restent » avec le concours des grands artistes de Paris.

Ce soir :
Comédie-Française, à 8 h. 1/2, *Le Monde où l'on s'ennuie*.
Th. Sarah-Bernhardt, à 8 h. (dernière) : *Palais-Royal*, à 8 h. 1/4; *Vaudeville*, *Th. Antoine*, Renaissance, à 8 h. 1/2, avec le même programme qu'en matinée.

Depuis le début des hostilités, près de deux millions de soldats ont été tués, blessés, capturés, déportés, ou ont disparu. Parmi eux, beaucoup de jeunes gens, des orphelins, des parents sans ressources : c'est à leur bénéfice qu'aura lieu, le mardi 23 juin, à la Porte-Saint-Martin, une matinée exceptionnelle consacrée à la Gloire et au Cygne.
Le général Laiter, dont on connaît la glorieuse carrière et la blessure récente, prononcera une allocution. Les meilleurs artistes interpréteront des œuvres inédites de MM. Maurice Donnay, H. Bataille et Paul Ivoi, et joueront une revue nouvelle de M. Rm. Enfin, la musique de la Garde républicaine se fera entendre. Pour retirer des places ou coopérer à la recette de l'œuvre, s'adresser à M. de Courcy, trésorier, 12, rue de Bellechasse.

DANS LES ETABLISSEMENTS

Caumont-Palace. — Matinée à 2 h. 1/4, soirée à 8 h. 1/4. — « Le Fer à Cheval ». — Les Français représentent *Abel-Saint-Nazaire*. — « Main de Fer ». — La dernière revue de Versailles. — en couleurs naturelles. — Location 4, rue Forest. — Téléphone Marcadet 16-73.

Marigny. — Formule nouvelle. Prix très réduits, programme change chaque vendredi. Résultat : foule énorme hier à l'inauguration et recette si forte qu'aujourd'hui, lui-même, n'a pu l'évaluer. Aujourd'hui, deux représentations : l'une de 4 h. 1/2 à 6 h., l'autre de 8 h. 1/2 à 10 h. 3/4.

Aujourd'hui, deux grandes représentations (matinée et soirée), aux Ambassadeurs, avec la *Revue*, de Quinell et Moreau, qui vient d'être couronné d'un succès triomphal. Le Cinéma des Ambassadeurs complète le spectacle avec ses films comiques et ses dernières actualités de la guerre, notamment la prise d'Abel-Saint-Nazaire par les Français, *Revue* et *Cinéma*, 1 fr. 2, 3 fr. 3.

La Cigale. — A 2 h. 1/2, et à 8 h. 1/2, deux représentations de l'immense succès *la Revue Anti-Roche*. Irène Bordoni, Augé, Vitry.

Be-Ta-Clan. — La revue *Te bile pas* 1 sera donnée en matinée et en soirée aujourd'hui.

Casino de Paris-Cinéma. — Aujourd'hui, matinée à 2 h. 1/4, soirée à 8 h. 1/2.

PLOMBIÈRES-LES-BAINS (Vosges)
Saison ouverte. Séjour recommandé aux familles et baigneurs soucieux d'hygiène et de tranquillité.

Les établissements hospitaliers où sont soignés les militaires blessés

La préfecture de police vient de faire distribuer aux gardiens de la paix de Paris et aux sergents de ville de banlieue, une notice imprimée donnant la liste des établissements hospitaliers situés à Paris et dans les communes du département de la Seine, recevant des militaires blessés ou malades. Cette liste, établie sur les indications du service de santé militaire, permet aux agents de renseigner le public d'une manière utile et immédiate.

DES LEGUMES FRAIS pour nos soldats

Un comité central est en formation à Paris pour l'organisation de l'œuvre des légumes frais aux soldats alliés, dont le but est, comme son nom l'indique, de fournir aux soldats combattants les légumes frais nécessaires pour les maintenir en bonne santé.

Ces légumes seraient ramassés partout en France où ils sont récoltés en trop pour pouvoir être consommés à temps.

L'initiative de cette œuvre est M. Th. Crenet, instituteur en retraite, 62, rue Bassée, à Saint-Ouen-l'Aumône (Seine-et-Oise).

LA TEMPERATURE

La journée a été orageuse, hier à Paris et le ciel a été couvert. La température a été élevée. Dans la soirée, beau temps.
Aujourd'hui dimanche 13 juin, 16^e jour de l'année, 1^{er} jour de la lune.
Soleil. — Lever, 3 h. 49; coucher, 7 h. 52. Lune. — Lever, 3 h. 44; coucher, 9 h. 43.
Thermomètre. — 5 h. matin, 16°; à midi, 22°; à 3 h. soir, 24°; à 6 h., 19°; à 9 h., 22°; à minuit, 21°.

ÉPHÉMÉRIDES DE LA GUERRE

LE 6 JUIN
Au Nord d'Arras, nous progressons de nouveau à l'intérieur de Neuville et nous tenons ainsi plus de deux tiers du village. Nous gagnons 450 mètres dans la partie Nord du « Labyrinthe ». Les Russes repoussent l'ennemi sur la rive gauche du Saut.

LE 6 JUIN
Nous gagnons du terrain des deux côtés de la route Aix-Noulette-Souchet et nous progressons à l'intérieur de Neuville. Au Sud et au Centre du « Labyrinthe », nous conquérons de nouvelles tranchées. Au Nord de l'Aisne, à l'Est de Tracy-le-Mont, sur les hauteurs voisines de Moulin-sous-Touvent, nous nous emparons de deux tranchées successives de tranchées. Les Allemands concentrent de fortes masses au delà de la frontière, sur le terrain conquis. Leurs contre-attaques bombardent Montfalcon. Aux Bardenelles, les Allemands progressent dans la presqu'île de Gallipoli et font des prisonniers.

LE 7 JUIN
Nous progressons à l'Est de la Chapelle de Notre-Dame-de-Lorette et dans le « Labyrinthe ». Nous attaquons les positions ennemies près d'Heubertine et élevons deux lignes de tranchées et, le 7^e jour de l'offensive, en faisant 400 prisonniers. A Valenciennes, par représailles, nous aspergeons de liquide enflammé les tranchées ennemies. Un avion allemand abat un Zeppelin entre Gand et Bruxelles, d'autres avions alliés incendient le hangar des dirigeables d'Esers, près Bruxelles. La marine italienne bombarde Montecarlo. Les Russes repoussent les Russes repoussent les Autrichiens dans la région de Kolomea.

LE 8 JUIN
A Neuville-Saint-Vaast, nous élevons encore des tranchées de maisons et nous progressons dans le « Labyrinthe ». Nous étendons notre gain au Sud-Est d'Heubertine. L'armée italienne s'établit solidement sur les rives de l'Isone. Les Russes repoussent le succès au Nord de Stanislaw et Sud-Est de Kolomea.

LE 9 JUIN
La totalité du village de Neuville-Saint-Vaast tombe en notre pouvoir. Nous progressons encore dans le « Labyrinthe », dans la région d'Heubertine et aux hauteurs du bois Le Pèdre. Un sous-marin allemand est coulé et l'équipage fait prisonnier. Les Russes se concentrent devant Charvi et progressent dans la région du cours inférieur de la Dniépr, sur la rive gauche du Dniépr, les Austro-Allemands atteignent la rive droite.

Pour l'hygiène corporelle du soldat

Le Comité de coordination des secours volontaires, présidé par M. Loubet, a pris à tâche de doter toutes les unités en campagne de l'outil qui permettra au soldat de se lessiver le corps au moins une fois par semaine. Il espère que chacun voudra apporter sa participation à cette œuvre destinée à assurer l'hygiène corporelle de nos troupes. S'adresser au secrétaire général du Comité, 57, rue Saint-Dominique, Paris.

Compagnie Parisienne de Distribution d'Électricité
L'Assemblée générale des actionnaires est convoquée pour le 28 juin, à deux heures et demie, à la Société des Agriculteurs de France, rue d'Alsace, 10. L'ordre du jour est : 1^{er} Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 1914-1915. 2^e Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 1915-1916. 3^e Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 1916-1917. 4^e Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 1917-1918. 5^e Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 1918-1919. 6^e Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 1919-1920. 7^e Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 1920-1921. 8^e Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 1921-1922. 9^e Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 1922-1923. 10^e Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 1923-1924. 11^e Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 1924-1925. 12^e Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 1925-1926. 13^e Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 1926-1927. 14^e Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 1927-1928. 15^e Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 1928-1929. 16^e Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 1929-1930. 17^e Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 1930-1931. 18^e Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 1931-1932. 19^e Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 1932-1933. 20^e Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 1933-1934. 21^e Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 1934-1935. 22^e Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 1935-1936. 23^e Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 1936-1937. 24^e Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 1937-1938. 25^e Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 1938-1939. 26^e Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 1939-1940. 27^e Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 1940-1941. 28^e Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 1941-1942. 29^e Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 1942-1943. 30^e Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 1943-1944. 31^e Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 1944-1945. 32^e Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 1945-1946. 33^e Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 1946-1947. 34^e Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 1947-1948. 35^e Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 1948-1949. 36^e Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 1949-1950. 37^e Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 1950-1951. 38^e Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 1951-1952. 39^e Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 1952-1953. 40^e Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 1953-1954. 41^e Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 1954-1955. 42^e Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 1955-1956. 43^e Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 1956-1957. 44^e Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 1957-1958. 45^e Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 1958-1959. 46^e Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 1959-1960. 47^e Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 1960-1961. 48^e Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 1961-1962. 49^e Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 1962-1963. 50^e Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 1963-1964. 51^e Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 1964-1965. 52^e Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 1965-1966. 53^e Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 1966-1967. 54^e Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 1967-1968. 55^e Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 1968-1969. 56^e Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 1969-1970. 57^e Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 1970-1971. 58^e Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 1971-1972. 59^e Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 1972-1973. 60^e Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 1973-1974. 61^e Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 1974-1975. 62^e Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 1975-1976. 63^e Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 1976-1977. 64^e Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 1977-1978. 65^e Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 1978-1979. 66^e Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 1979-1980. 67^e Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 1980-1981. 68^e Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 1981-1982. 69^e Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 1982-1983. 70^e Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 1983-1984. 71^e Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 1984-1985. 72^e Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 1985-1986. 73^e Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 1986-1987. 74^e Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 1987-1988. 75^e Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 1988-1989. 76^e Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 1989-1990. 77^e Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 1990-1991. 78^e Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 1991-1992. 79^e Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 1992-1993. 80^e Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 1993-1994. 81^e Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 1994-1995. 82^e Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 1995-1996. 83^e Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 1996-1997. 84^e Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 1997-1998. 85^e Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 1998-1999. 86^e Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 1999-2000. 87^e Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2000-2001. 88^e Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2001-2002. 89^e Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2002-2003. 90^e Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2003-2004. 91^e Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2004-2005. 92^e Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2005-2006. 93^e Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2006-2007. 94^e Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2007-2008. 95^e Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2008-2009. 96^e Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2009-2010. 97^e Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2010-2011. 98^e Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2011-2012. 99^e Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2012-2013. 100^e Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2013-2014. 101^e Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2014-2015. 102^e Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2015-2016. 103^e Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2016-2017. 104^e Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2017-2018. 105^e Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2018-2019. 106^e Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2019-2020. 107^e Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2020-2021. 108^e Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2021-2022. 109^e Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2022-2023. 110^e Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2023-2024. 111^e Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2024-2025. 112^e Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2025-2026. 113^e Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2026-2027. 114^e Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2027-2028. 115^e Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2028-2029. 116^e Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2029-2030. 117^e Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2030-2031. 118^e Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2031-2032. 119^e Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2032-2033. 120^e Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2033-2034. 121^e Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2034-2035. 122^e Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2035-2036. 123^e Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2036-2037. 124^e Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2037-2038. 125^e Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2038-2039. 126^e Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2039-2040. 127^e Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2040-2041. 128^e Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2041-2042. 129^e Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2042-2043. 130^e Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2043-2044. 131^e Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2044-2045. 132^e Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2045-2046. 133^e Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2046-2047. 134^e Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2047-2048. 135^e Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2048-2049. 136^e Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2049-2050. 137^e Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2050-2051. 138^e Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2051-2052. 139^e Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2052-2053. 140^e Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2053-2054. 141^e Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2054-2055. 142^e Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2055-2056. 143^e Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2056-2057. 144^e Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2057-2058. 145^e Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2058-2059. 146^e Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2059-2060. 147^e Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2060-2061. 148^e Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2061-2062. 149^e Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2062-2063. 150^e Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2063-2064. 151^e Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2064-2065. 152^e Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2065-2066. 153^e Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2066-2067. 154^e Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2067-2068. 155^e Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2068-2069. 156^e Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2069-2070. 157^e Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2070-2071. 158^e Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2071-2072. 159^e Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2072-2073. 160^e Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2073-2074. 161^e Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2074-2075. 162^e Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2075-2076. 163^e Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2076-2077. 164^e Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2077-2078. 165^e Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2078-2079. 166^e Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2079-2080. 167^e Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2080-2081. 168^e Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2081-2082. 169^e Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2082-2083. 170^e Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2083-2084. 171^e Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2084-2085. 172^e Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2085-2086. 173^e Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2086-2087. 174^e Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2087-2088. 175^e Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2088-2089. 176^e Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2089-2090. 177^e Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2090-2091. 178^e Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2091-2092. 179^e Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2092-2093. 180^e Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2093-2094. 181^e Rapport du Conseil d'